



VILLE DE GRACEFIELD
Au  de la Gatineau

AVIS PUBLIC

La Ville de Gracefield a adopté le règlement 207-2020 modifiant le règlement de zonage 169 du secteur urbain de la Ville de Gracefield pour permettre la catégorie d'usage S2 dans la zone U-103, afin d'autoriser une Maison de la Famille et un Centre de pédiatrie sociale Vallée-de-la-Gatineau, le 7 décembre 2020.

Ce dit règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau par sa résolution 2020-R-AG384 - Certificat de conformité Règlement numéro 207-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 169 du secteur Urbain de la Ville de Gracefield, le 15 décembre 2020.

Le présent règlement entre en vigueur, conformément à la Loi en date du 18 décembre 2020, date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

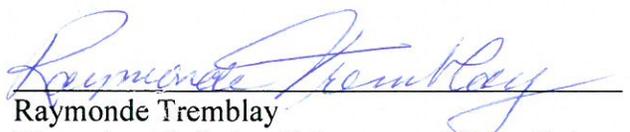
Donné à Gracefield, ce 6^e jour de janvier 2021.


Raymonde Tremblay
Directrice générale adjointe et greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Raymonde Tremblay, Directrice générale adjointe et greffière adjointe, de la Ville de Gracefield, certifie, avoir publié l'avis public ci-haut, en publiant une copie sur le Site Web, le Facebook de la Ville de Gracefield et le journal local et en l'affichant au bureau municipal entre 8 h 00 et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6^e jour de janvier 2020.


Raymonde Tremblay
Directrice générale adjointe et greffière adjointe
Le 6 janvier 2021